

# Municipales 2020 :

## Nos 25 propositions pour faire de Antibes Juan-les-Pins une ville 100 % cyclable !

<a href="#">1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat.....</a>	2
<a href="#">2 - Développer un réseau cyclable cohérent.....</a>	3
<a href="#">3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous.....</a>	4
<a href="#">4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo.....</a>	6
<a href="#">5 - Promouvoir une culture vélo à Antibes Juan-les-Pins.....</a>	8
<a href="#">Annexe 1 : Carte des aménagements cyclables souhaités.....</a>	10
<a href="#">Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Antibes Juan-les-Pins.....</a>	11

### Le vélo : une demande forte des habitants !

Que ce soit pour aller au travail, à la gare le matin, faire ses courses en centre-ville ou se promener le week-end avec ses enfants, pouvoir faire du vélo en sécurité est une demande forte des habitants de votre commune. Si le vélo ne représente aujourd'hui que 2% des déplacements, la demande est immense ! **Le vélo est le mode de transport qui a le plus progressé en France depuis 2001.**

En atteste également l'augmentation des ventes de VAE (Vélo à Assistance Électrique) en 2018 : + 21% par rapport à 2017 et un total de 340000 VAE vendus.

Le nombre de répondants au Baromètre des villes cyclables, grande enquête menée en 2019 par la Fédération des usagers de la bicyclette, est lui aussi révélateur : 502 personnes ont répondu dans notre ville. (+153% par rapport à l'enquête précédente en 2017)

30% des emprunteurs de la CASA du vélo sont domiciliés à Antibes, soit 112 personnes inscrites et 63 qui ont déjà effectué un prêt.

Le principal frein au développement du vélo est aujourd'hui le sentiment d'insécurité des pratiquants. Les gens ne se sentent pas en sécurité à vélo, un frein majeur à la pratique pour 41% des répondants.

*« Chaque jour, j'ai peur à vélo sur mon trajet maison-travail. Aucune piste cyclable en centre-ville, rien n'incite à se déplacer à vélo. Je préfère circuler sur le trottoir, bien que ce soit interdit sinon c'est trop dangereux. »*

*« Si Antibes investissait dans de vraies pistes cyclables séparées des voitures, je me déplacerais volontiers quotidiennement en vélo avec mes enfants. »<sup>1</sup>*

---

1 Toutes les citations sont extraites de l'enquête le « Baromètre des villes cyclables 2019 » pour la ville d'Antibes.

Il est temps de répondre à la demande des habitants et de leur offrir les conditions nécessaires à une pratique du vélo en toute sécurité.

Nous vous proposons ici cinq leviers sur lesquels vous pouvez agir pour rendre votre commune cyclable et accueillante pour les piétons et les cyclistes et répondre à cette demande des habitants.

## 1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat

Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un affichage politique fort pour l'ensemble du mandat. L'objectif d'un plan vélo est de définir un réseau cyclable communal et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...) et d'y associer des moyens dédiés.

*« Il faut poursuivre les efforts et considérer davantage le vélo comme moyen de déplacement dans cette région saturée par les automobiles.  
Chiche, on y va ? »*

Un plan vélo doit viser en priorité la mise en place d'un réseau cyclable local, qui permet de rallier les différents pôles d'attractivité et de transport de la commune de manière rapide, sécurisée et confortable. Ce réseau doit être cohérent et sans interruptions. Par ailleurs un plan vélo local est complémentaire du Plan Vélo Métropolitain annoncé en Février 2019 par Jean Léonetti. Afin de répondre aux attentes des habitants, il est important de concerter ce plan vélo pour prendre en compte l'ensemble des usages.

- **Proposition n°1** : Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

**Exemple** : la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines est dotée d'un schéma directeur cyclable depuis 2009. "*Son utilisation ne concerne pas que les loisirs. Ce plan se veut utilitaire. C'est pour cette raison que des pictogrammes des principaux équipements (collèges, gymnases, mairies...) y figurent*", précise Yann Maublanc de la direction transports et déplacements.

Afin de répondre aux attentes des habitants et des usagers du vélo, il est essentiel de dialoguer régulièrement, et **surtout en amont des projets** avec les organismes publiques experts (ex : CEREMA, ADEME, CSTB...) et les représentants des citoyens ayant choisi le vélo pour certains de leurs déplacements (FUB et association Choisir le vélo).

*« Le plan de circulation à vélo n'est pas pensé par de vrais cyclistes. »*

Cette concertation permettra de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et des cyclistes et **s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.**

- **Proposition n°2** : Mettre en place un comité vélo régulier et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier.

Exemple : grâce à un premier plan vélo adopté en 2009, puis un deuxième en 2016, la ville de Sceaux (92) a été classée première au baromètre des villes cyclables de la FUB en 2017! *« Ce plan vise à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux, explique Patrice Pattée, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à la mobilité. Il se traduit par un programme annuel de travaux et d'actions pour poursuivre l'amélioration du confort des cyclistes à Sceaux. »*

Par comparaison, Antibes s'est classée 53ème sur 60 dans sa catégorie (50 000 à 100 000 habitants)

## 2 - Développer un réseau cyclable cohérent

Lorsque la circulation automobile est dense et rapide (50 km/h), les usagers du vélo ont besoin de se sentir en sécurité. C'est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de faire du vélo son moyen de déplacement. Un carrefour, un pont sans aménagement cyclable peuvent suffire à dissuader les habitants d'utiliser le vélo comme mode de déplacement. **Une succession d'aménagements déconnectés les uns des autres restera souvent inutilisés** à l'image d'une route qui serait constamment interrompue par des passages non carrossables. La continuité du réseau est un critère de sécurité majeur et la condition pour permettre le développement du vélo.

*« Beaucoup d'habitants d'Antibes sont prêts à utiliser le vélo car il y a beaucoup d'embouteillages et les vélos à assistance électrique se sont largement démocratisés pour aller au travail quotidiennement. Aujourd'hui il y a maintenant un réel intérêt pour la commune d'Antibes de penser à un réseau de pistes cyclables continues, séparées des voitures et camions, accessibles en toute sécurité notamment pour les personnes âgées et enfants. »*

- **Proposition n°3** : créer des pistes cyclables larges, **continues** et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des voitures **et des piétons** sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1<sup>er</sup>, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

**Proposition n°4** : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité – Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie, ...)

*« Il n'est malheureusement toujours pas possible d'aller d'Antibes à Villeneuve-Loubet en vélo par le bord de mer de façon sécurisée. »*

- **Proposition n°5** : créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet

### 3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous

Les habitants de Antibes Juan-les-Pins souffrent aujourd'hui des nuisances de la circulation automobile : bruit, pollution, congestion, insécurité routière... Ce trafic - largement constitué de véhicules en transit ne faisant que traverser notre ville - contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants. Favoriser le vélo c'est aussi construire une ville où les nouvelles générations ne sont pas condamnées à être asthmatiques, où les parents n'ont pas peur de laisser leurs enfants jouer seul dans la rue, où les habitants les plus fragiles sont davantage en sécurité et où le commerce de proximité se développe à nouveau.

- **Une ville pour ses habitants et non pour le trafic automobile**

Les quartiers résidentiels souffrent aujourd'hui des nuisances liées au trafic de transit. Le développement des applications GPS comme Waze a transformé des rues calmes en itinéraires malins pour automobilistes pressés. Rediriger ce trafic de transit vers les grands axes est aujourd'hui la condition pour un calme retrouvé pour les quartiers résidentiels et pour la pratique du vélo dans ces quartiers apaisés.

Réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés permet à moyen terme de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et donc les nuisances qu'ils produisent en limitant l'usage de la voiture aux déplacements et aux personnes pour lesquelles la voiture est nécessaire (personnes handicapées ou ayant des difficultés à marcher, déplacement de marchandises lourdes...)

*« Antibes, une ville tellement belle, malheureusement engluée, engorgée et quadrillée par la circulation. RN7, Chemin de St Claude, rond-point de Carrefour, etc. »*

- **Proposition n°6** : Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes, chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

*« Nous avons besoin de pouvoir stationner des vélos en ville et sur les plages, d'initier les conducteurs au respect du partage de l'espace, en modérant leur vitesse et en respectant la distance, afin de partager des routes étroites réduisant la vitesse à 30 km/h. »*

- **Proposition n°7** : Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

*« Le Cap d'Antibes, les remparts, le bord de mer de Juan les Pins à Golfe Juan sont très fréquentés par les vélos ...une piste cyclable est indispensable. »*

- **Proposition n°8** : Créer des zones à très faible circulation par exemple les remparts piétons/cyclistes et les routes à proximités des établissements scolaires, dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

**Exemple** : Mouans-Sartoux est une ville entièrement à 30km/h et les résultats sont très positifs. A Fontainebleau avec la même politique : "On a vu un apaisement de la circulation. Surtout, nous constatons une évolution des mentalités par rapport aux vélos. Dans les zones 30 aménagées à sens unique pour les véhicules et à voie cyclable en contresens, plus personne ne crie quand j'arrive à contresens !" Virginie Perrachon (LR), adjointe au maire en charge des déplacements.

- **Encourager les moyens de déplacement alternatifs à la voiture**

Une ville accueillante est une ville où la voiture ne monopolise pas l'espace public, c'est une ville où il est facile et agréable de se déplacer à pied, en roller, en trottinette ou à vélo. Encourager la marche et le vélo, c'est aussi favoriser les petits commerces et l'animation du centre-ville.

*« Permettre aux vélos de faire du sens interdit dans certaines rues à sens unique faciliterait la vie du cycliste. »*

- **Proposition n°9** : Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
- **Proposition n°10** : Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

## 4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

- **Multiplier le stationnement vélo**

Le vol est aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la pratique du vélo. Pour y remédier, notre commune doit proposer aux cyclistes du stationnement de qualité. Cette offre doit viser en premier lieu les grands pôles d'activité et de transport. Cela favorise l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun, mais aussi l'attractivité de ces pôles où se concentrent habitants et activités économiques. Associer vélo et commerces de proximité, notamment en centre-ville, est une bonne idée pour l'économie locale ! Les cyclistes sont des clients plus réguliers, et finalement dépensent plus que les automobilistes. Le stationnement aux abords de ces commerces permet de favoriser cette dynamique.

Pour plus d'information, l'association Choisir Le Vélo a publié un guide du stationnement vélo à destination des décideurs et aménageurs : <http://www.choisirlevelo.org/parkings-velo-espace-public/>

*« Très peu de stationnements je suis obligée de me garer sur les emplacements motos. »*

- **Proposition n°11** : Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins

*« Toutes les plages, les centres culturels (médiathèque, théâtres, musées) et sportifs (stades, piscines) devraient être équipés d'arceaux pour vélos. »*

- **Proposition n°12** : Implanter des arceaux vélos dans toute la commune et de manière régulière pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces et autres lieux recevant du public.

- **Proposition n°13** : Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

- **Proposition n°14** : Créer des locaux vélos/trottinettes dans les établissements scolaires et les équipements publics sportifs et culturels.

- **Proposition n°15** : Installer des arceaux vélos en lieu et place des stationnements voiture juste avant et juste après les passages piétons, afin par ailleurs d'améliorer la sécurité des piétons traversant à ces endroits.

- **Proposition n°16** : Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

### Soutenir l'achat de vélo

Même si acheter et entretenir un vélo se révèle bien moins cher qu'une voiture, le prix d'un vélo peut être dissuasif pour certaines familles avec des revenus modestes. Soutenir l'achat de vélo grâce à des aides spécifiques est une mesure simple et efficace que la commune peut mettre en place. Ce soutien peut prendre la forme d'une aide à l'achat (potentiellement sous conditions de ressources) comme c'est le cas aujourd'hui pour le vélo à assistance électrique (VAE) dans de nombreuses communes.

*« Aucune aide à l'achat de VAE par la commune, du coup aucune aide de l'état. »*

- **Proposition n°17** : Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur)

- **Proposition n°18** : favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Exemple : Les villes de Biot, Mougins, Cannes et Nice ont mis en place une aide à l'achat de vélo à assistance électrique. Plus de 200 personnes ont bénéficié de cette aide à Mougins.

### **Soutenir les services vélo comme les vélo-écoles et les ateliers**

Favoriser le vélo c'est aussi permettre le développement de biens et services qui y sont liés, et surtout des entreprises qui les assurent (réparation, vente, conseils, location...). Augmenter les déplacements à vélo c'est créer des emplois non délocalisables, et dynamiser l'économie locale.

- **Proposition n°19** : Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations
- **Proposition n°20** : Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans notre commune, et lui donner les moyens de fonctionner.

## **5 - Promouvoir une culture vélo à Antibes Juan-les-Pins**

Faire du vélo une évidence dans les déplacements quotidiens implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge, mais également au sein des services municipaux qui ont un rôle d'exemplarité.

*« Il faudrait répartir l'effort financier entre  
de meilleures infrastructures pour le vélo ET  
une communication permanente vers les usagers des véhicules motorisés  
pour les convaincre d'utiliser plus souvent le vélo. »*

### **● Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire**

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à une meilleure autonomie des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l'école :



tout enfant entrant en 6<sup>e</sup> doit être capable de rouler à vélo. Antibes Juan-les-Pins peut accompagner cette mesure !

- **Proposition n°21** : Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos ou draisienne pour l'apprentissage à l'école.

- **Proposition n°22** : Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo, par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

Exemple : la ville de Meudon, pionnière en la matière a mis en place un circuit d'apprentissage vélo. Accessible sans conditions et gratuitement en journée, il permet à toutes et tous, dès 2 ans, de s'initier à la maniabilité sans voitures !

### ● Le vélo pour les services et les agents municipaux

Enfin, le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

- **Proposition n°23** : Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale). Rajouter des stationnements vélos pour les employés municipaux et fournir des locaux permettant de se changer et se doucher.

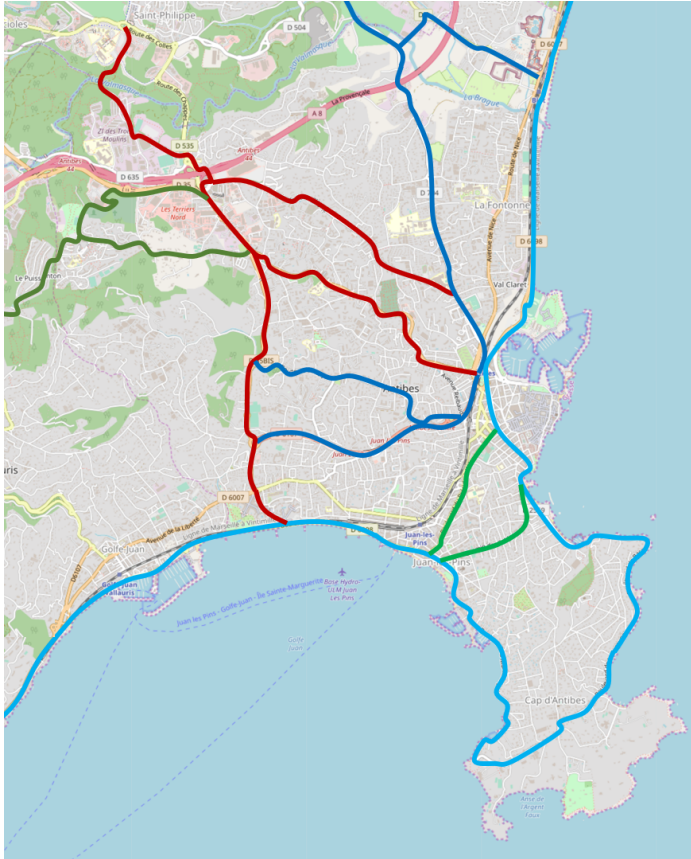
Développer le vélo, c'est enfin montrer l'exemple en proposant aux agents municipaux l'indemnité kilométrique vélo (IKV) ou son remplaçant, le Forfait Mobilité Durable :

- **Proposition n°24** : Proposer le Forfait Mobilité Durable aux agents municipaux.
- **Proposition n°25** : Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

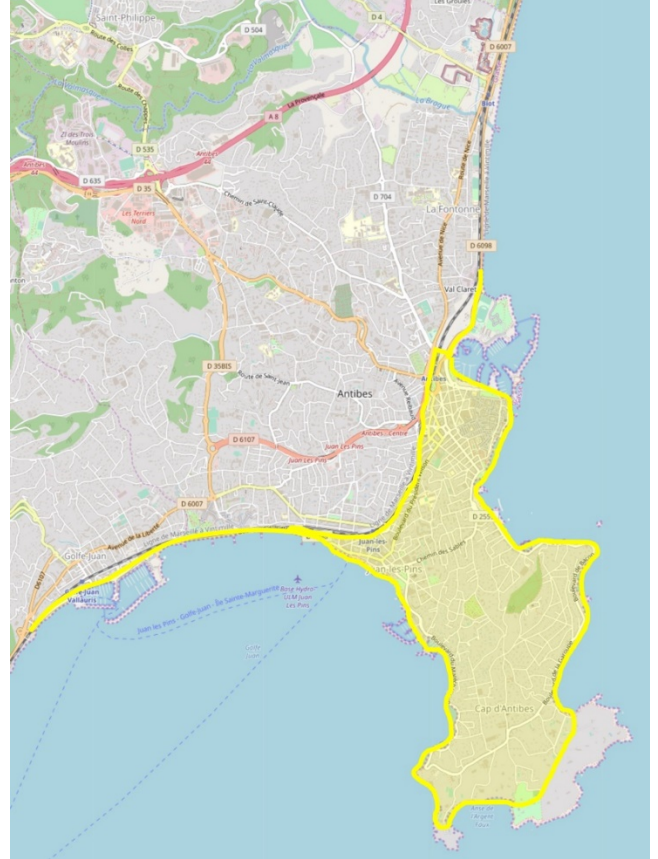
Exemple : La ville des Mureaux a été la première commune d'Île-de-France à proposer l'IKV pour ses agents dès la rentrée 2018. Depuis, Michel Carrière, maire-adjoint chargé des mobilités, estime « *c'est évident qu'il y a une montée en puissance. Le nombre d'agents qui viennent à la mairie à vélo a sensiblement augmenté* ».

## Annexe 1 : Carte des aménagements cyclables souhaités

Principaux itinéraires cyclables



Zone limitée à 30 km/h



## Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Antibes Juan-les-Pins

En tant que candidat.e à l'élection municipale de Antibes Juan-les-Pins, je m'engage si je suis élu.e à :

Proposition N°	Nom et Prénom du Candidat	Oui	Non
	<b>1 - Adopter un plan vélo</b>		
1	Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.		
2	Mettre en place un comité vélo régulier et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier.		
	<b>2 - Créer un réseau cyclable</b>		
3	Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation Nationale 7 Boulevard Raymond Poincaré Boulevard Albert 1er Route de grasse Chemin de Saint Claude Avenue Jules Grec Route de Saint Jean Boulevard Wilson - Boulevard Charles Guillemont		
4	Relier les quartiers et pôles d'attractivité des Antibois pour leur permettre de se déplacer sans voiture lors des activités quotidiennes : Gare d'Antibes, Juan les pins et Antibes Est/Biot Écoles, Collèges Lycées généraux, professionnels et technologiques Commerces de centre villes Antibes et Juan les pins Équipements municipaux : Anthéa, Stade nautique, Conservatoire de musique, Médiathèque, Stade Jules Auvergne, Stade de la Fontonne, Azur Arena et équipements sportifs autour Fort carré Cinémas Plages ( Salis, Ponteil, Cap d'antibes, Juan les pins) Accès au sentier du littoral sur le cap Base nautique Parc Exflora Palais des congrès de Juan les pins Pinède La poste Mairie		

Proposition N°	Nom et Prénom du Candidat	Oui	Non
5	Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est) Vallauris (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Golfe Juan Villeneuve Loubet		
<b>3 - Construire une ville apaisée pour tous</b>			
6	Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Par ex : Chemin de Retanaout pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute Chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint Claude		
7	Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité  Dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch Sur toutes les routes au front de mer (Juan les pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)		
8	Créer des zones à très faible circulation par exemple par exemple les remparts piétons/cyclistes et les routes à proximités des établissements scolaires Dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.		
9	Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux		
10	Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.		

Proposition N°	Nom et Prénom du Candidat	Oui	Non
<b>4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo</b>			
11	Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les pins		
12	Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.		
13	Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.		
14	Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.		
15	Installer des arceaux vélos en lieu et place des stationnements voiture juste avant et juste après les passages piétons, afin par ailleurs d'améliorer la sécurité des piétons traversant à ces endroits.		
16	Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.		
17	Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).		
18	Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).		
19	Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations		
20	Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre ville et lui donner les moyens de fonctionner.		

Proposition N°	Nom et Prénom du Candidat	Oui	Non
<b>5 - Promouvoir une culture vélo</b>			
21	Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école		
22	Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.		
23	Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)		
24	Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux		
25	Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.		

Fait à ..... Le .....

Signature :